

Bonjour,

Je me présente à vous, Stéphanie Berraud, directrice des services périscolaires (cantine et garderie) de la mairie de Buellas.

Ce document vous sera utile dès que vous obtiendrez vos codes portail famille début juillet (envoi par mail) et dès que les réservations seront possibles, généralement 15 jours avant la rentrée.

Vous allez peut-être bientôt faire vos réservations pour le périscolaire (cantine et garderie)

Une fois vos demandes réalisées via le portail famille, vous recevrez un premier message récapitulatif de votre demande. Par la suite, vous recevrez un second message émanant de directrice@buellas.fr. Ce mail vous indiquera que j'ai validé vos demandes (sous 24h). Prenez le temps de le vérifier, cela évitera des oublis ou des erreurs de réservations ou d'annulations.

Concernant les réservations ou annulations :

*Pour la garderie : elles sont à faire deux jours avant, et avant 9h.

Par exemple :

Pour le lundi, que ce soit la garderie du matin ou celle du soir, il faut faire la réservation ou l'annulation avant le samedi 9h.

*Pour la cantine, il faut :

Pour le lundi, réserver ou annuler avant le jeudi minuit qui précède.

Pour le mardi, réserver ou annuler avant le vendredi minuit qui précède.

Pour le jeudi, réserver ou annuler avant le lundi minuit qui précède.

Pour le vendredi, réserver ou annuler avant le mercredi minuit qui précède.

Le portail famille vous donne la possibilité de réserver pour l'année, pour le mois, pour la semaine ou pour un jour.

Dans le portail famille, lorsque vos demandes sont validées, la liste de vos réservations sera dans l'onglet « réservations validées ».

Si vous avez la poubelle au bout de la ligne, c'est que vous pouvez encore annuler la réservation.

Si la poubelle n'est plus là, c'est que vous ne pouvez plus annuler la réservation.

Si vous vouliez annuler la garderie du soir et que cela n'est plus possible, merci d'attendre votre enfant devant la garderie et non à l'école, sinon la totalité de votre réservation vous sera facturée.

Si vous avez besoin des services de cantine et/ou de garderie, et que vous n'êtes plus dans les temps pour faire une demande via le portail famille, merci de m'en informer par mail (à directrice@buellas.fr), par téléphone dès 7h15 au 04 74 24 28 38, ou de venir me voir le matin.

Si votre enfant est malade, merci de prévenir de son absence par mail (à directrice@buellas.fr) ou par téléphone au 04 74 24 28 38 dès 7h15.

Je reste à votre disposition si vous avez des questions,

BERRAUD Stéphanie